

Image not found or type unknown



Caution non remboursée pour le nettoyage

Par **schmittla**, le **07/03/2010** à **20:03**

Bonjour, mes anciens propriétaires m'ont retenus 100€ sur ma caution pour le nettoyage de la cuisine! Rien à été stipulé sur l'état des lieux et aucune entreprise n'est intervenue pour le nettoyage donc aucune facture pour justificatif. Ont-ils le droit de me retirer cette somme? Quel recours puis-je avoir? merci d'avance